

20. St. Romuald.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements; elle compte trois écoles catholiques et une dissidente. L'école de l'église est sous la direction de Melle. Olympe Chamberland, ancienne élève de l'Ecole Normale, munie d'un diplôme pour école modèle; cette école fonctionne bien malgré ses 89 élèves. Les deux autres écoles catholiques sont aussi sur un bon pied. Le salaire varie de 30 à 22 louis. L'école dissidente est fréquentée par 51 enfants, qui ont tous assez bien répondu aux questions qui leur ont été faites. Le maître possède un diplôme d'école modèle, et son traitement est de £75. 408 enfants, en tout, fréquentent ces écoles. Les comptes sont bien tenus.

30. St. Henri.—Il y a 15 arrondissements dans cette municipalité, et 14 écoles, fréquentées par 832 enfants, y sont en opération. Les 13 écoles élémentaires, tenues par des institutrices munies de diplôme, sont généralement recommandables. L'école No. 1, tenue par Melle. Marie Louise Gosselin, est plutôt une école modèle qu'une école élémentaire. Cette jeune institutrice mérite une mention honorable pour la manière habile avec laquelle elle sait s'acquitter de ses devoirs, tant envers les autorités qu'envers les enfants confiés à ses soins.

L'école modèle, tenue par M. Louis Roy, ancien élève de l'Ecole Normale, doit être placée au nombre des meilleures institutions de ce genre; les élèves sont très-avancés, et l'examen que je leur ai fait subir l'a prouvé à l'évidence. M. Roy est un instituteur vraiment digne de ce nom; aussi les enfants confiés à ses soins le nomment-ils, à juste titre: "Leur bon ami." Les cahiers d'écriture, d'arithmétique et de dessin, se font après les classes et cet exercice tient lieu de récréation: le maître agit ainsi pour avoir plus de temps à donner à l'étude de la grammaire, de l'analyse et de l'histoire. Bon nombre d'élèves se rendent à l'école les jours de congés, et ces jours sont exclusivement consacrés à l'étude du dessin au pinceau. Le salaire de ce monsieur est de £65 et il a la jouissance d'un excellent terrain pour jardin; celui des institutrices varie de 20 à 14 louis. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus, et la municipalité n'a point de dettes.

40. St. Jean-Chrysostôme.—Il y a 9 arrondissements et 6 écoles sous contrôle. Une de ces écoles est confiée à un instituteur, les cinq autres le sont à des institutrices; tous sont munis de diplôme et reçoivent des traitements variant de £38 à £15. L'école tenue par M. Lazare Tanguy, et celle tenue par Melle. Emilie L'Ecuyer, sont sur un excellent pied et les enfants y font des progrès; les autres écoles sont aussi recommandables. Il y a, de plus, une école indépendante, fréquentée par un bien petit nombre d'enfants. Toutes ces écoles comptent 450 élèves. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus.

50. St. Lambert.—Cette municipalité a 4 arrondissements et 4 écoles en opération; deux de ces écoles fonctionnent bien, les deux autres sont médiocres; ces 4 écoles sont fréquentées par 244 enfants. Les institutrices, munies de diplôme, reçoivent de £19 à £15. Les comptes sont bien tenus. Cette paroisse reçoit une aide supplémentaire comme municipalité indigente.

60. St. Joseph de Lévis.—Cette paroisse est divisée en 6 arrondissements et 4 écoles y sont en activité: trois sont des écoles élémentaires et l'autre une école modèle. Cette dernière est dirigée par M. Edouard Carrier, assisté d'un maître anglais; elle est fréquentée par 107 élèves. L'examen a été très-satisfaisant; les enfants ont admirablement bien répondu. La maison d'école est grande et avantageusement située; elle possède un excellent matériel à l'instar de celui des écoles annexées aux Ecoles Normales.

Le couvent de cette paroisse compte 226 élèves. Inutile de dire que les progrès sont toujours croissants. Cette institution est dirigée par les Révérendes Dames de Jésus-Marie, qui ont su se placer, dès leur arrivée en ce pays, au niveau des premières institutions de ce genre.

Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus; mais je suis chagrin de dire qu'il y a négligence dans la perception des deniers dus à la municipalité, ce qui empêche de payer régulièrement les maîtres.

Toutes les institutions d'éducation de cette localité sont fréquentées par 830 enfants.

70. Notre-Dame-de-Lévis.—Cette municipalité est divisée en 8 arrondissements, et possède 7 écoles élémentaires, un collège et un couvent; le collège est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes; le couvent est dirigé par les Révérendes Sœurs de la Charité; le cours d'études de cette dernière institution est de cinq années et tout pratique. Les langues française et anglaise y sont enseignées alternativement tous les jours et dans toutes les classes. Cette maison est appelée à rendre des services importants. Son

enseignement est celui qui convient le mieux à la femme chrétienne de tous les rangs de la société.

Les écoles élémentaires sont fréquentées par un grand nombre d'enfants et fonctionnent bien. Les institutrices reçoivent des salaires variant de £62 à £25. Il y a encore dans cette municipalité deux écoles dissidentes, qui sont presque désertes; le petit nombre d'enfants qui les fréquentent sont peu avancés. Les deux instituteurs dissidents ont chacun un diplôme d'école modèle et un traitement de £75. Les diverses institutions d'éducation de Notre-Dame sont fréquentées par 1438 enfants. Les comptes sont bien tenus.

80. Ville d'Aubigny.—Il n'y a que deux arrondissements et deux bonnes écoles dans cette municipalité, une académie et une école élémentaire. La première est dirigée par M. L. A. Desrochers, qui, à mon grand regret, cesse d'enseigner. Ce monsieur, par ses talents, son habileté et sa longue expérience dans l'art si difficile de l'enseignement, s'est acquis l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'avoir pour maître, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Le traitement de M. Desrochers est de £95, et celui de l'institutrice de £25. Le nombre des élèves est de 206. La municipalité est endettée; mais M. le secrétaire-trésorier a promis de faire entrer les deniers dus afin d'acquitter les comptes le plus prochainement possible.

90. St. Isidore.—Cette municipalité est divisée en 8 arrondissements, où existent 8 écoles dirigées par des institutrices, dont le salaire varie de £25 à £12. Ces écoles sont assez recommandables, à l'exception de deux ou trois, qui sont médiocres. Ces 8 écoles sont fréquentées par 480 enfants. 7 des institutrices sont munies de diplôme; elles reçoivent de £25 à £14. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et a en main £18. Il n'y a point de dettes.

100. St. Bernard.—Cette paroisse est divisée en 9 arrondissements scolaires, et compte 5 écoles sous contrôle et trois écoles indépendantes; de toutes ces écoles, fréquentées par 350 enfants, trois sont bonnes, trois passables et deux bien médiocres. Les cinq institutrices munies de diplômes reçoivent de £14 à £10. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et se donne beaucoup de peine pour faire fonctionner les écoles dans cette paroisse. Il n'y a point de dettes—en caisse £10 11 1/2.

110. St. Anselme.—Cette paroisse est divisée en 15 arrondissements scolaires, avec 10 écoles sous contrôle et 5 écoles indépendantes. De toutes ces écoles, fréquentées par 636 enfants, six sont sur un bon pied, cinq assez recommandables et quatre passables. Neuf institutrices ont reçu leur diplôme. M. l'instituteur Bourassa a un diplôme de l'Ecole Normale. Les salaires sont de £30 à £14. Les comptes sont bien tenus. Point de dettes—balance en caisse £15 9 9/4.

M. le Curé de cette paroisse a fait commencer la construction d'un couvent pour les jeunes filles du comté de Dorchester. On m'assure qu' aussitôt le couvent terminé, l'intention des paroissiens est d'engager un instituteur d'école modèle pour leur école de garçons.

120. Ste. Marguerite.— Cette municipalité est divisée en 6 arrondissements, et n'a que 2 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes: ces écoles sont fréquentées par 294 enfants. Trois sont sur un bon pied et deux bien médiocres. Deux des institutrices sont munies de diplôme. Salaire variant de £18 à £16.

M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes.

130. Ste. Hénédine.—Cette paroisse est divisée en 4 arrondissements et 2 écoles sous contrôle, et 2 écoles indépendantes: elles sont fréquentées par 260 enfants. Les deux écoles sous contrôle sont très-bien dirigées; les deux autres sont recommandables. Deux des institutrices ont un diplôme et reçoivent de £26 à £13. Les comptes sont bien tenus—en caisse £5, et point de dettes.

140. Ste. Claire.—Cette paroisse est divisée en 10 arrondissements; 6 écoles sont sous contrôle et 4 sont indépendantes: toutes ces écoles sont fréquentées par 675 enfants et sont dirigées par deux instituteurs et huit institutrices. Salaire variant de £40 à £12. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont en ordre; mais je regrette de dire qu'il y a, dans cette municipalité, négligence dans la perception des deniers dus par les contribuables, ce qui empêche de payer régulièrement le salaire des maîtres. On a promis d'y voir. Je suis chagrin d'avoir à constater une négligence impardonnable de la part de messieurs les Commissaires pour ce qui regarde la visite des écoles. Plusieurs notables du lieu m'ont assuré que cet état de choses allait cesser, qu'on veillerait désormais à n'élire que des personnes bien disposées.